

Paris, le 14/12/2020

Continuité pédagogique en lycée...et maintenant ?

Le protocole sanitaire, renforcé depuis le 2 novembre 2020, a amené des lycées à mettre en place diverses organisations lorsqu'ils ont jugé impossible de l'appliquer avec les effectifs complets.

De tels dispositifs ne sont malheureusement que des pis-aller par rapport au fonctionnement habituel des cours devant les classes entières. La mise en autonomie des élèves à mi-temps, pratiquée depuis plusieurs semaines, montre des failles et démontre s'il en était besoin que, dans le système actuel, la place des élèves est bien à l'École.

Tous les lycéens n'ont pas encore la maturité suffisante et/ou l'environnement leur permettant d'être mis dans une forme d'autonomie à la maison, que ce soit un jour sur deux ou une semaine sur deux. Après un troisième trimestre de l'année scolaire précédente sévèrement affecté par la crise sanitaire, les élèves sont fragilisés et nous craignons les décrochages, en particulier de ceux qui passent le nouveau Bac cette année.

Quand les moyens sont octroyés, comme c'est le cas dans certains établissements, les élèves peuvent profiter d'un équipement permettant un enseignement hybride synchrone. Ainsi, les enseignants font cours simultanément aux élèves présents physiquement et à ceux qui se trouvent derrière un ordinateur à la maison.

Nous appelons donc les collectivités territoriales et l'Éducation nationale à programmer un plan d'équipement des établissements dans toute la France afin de permettre cet enseignement hybride synchrone lorsqu'il n'est pas possible que tous les élèves soient présents en classe. Il est bien entendu qu'il devra s'accompagner d'un autre plan de formation des enseignants et des élèves à cette forme d'enseignement.

En attendant, nous appelons les établissements qui le pourront, comme plusieurs l'ont déjà fait récemment, à reprendre les cours en présentiel à effectif complet dès que possible, sans attendre l'échéance fixée au plus tard au 20 janvier 2021 par le Président de la République.